
DESTINATAIRES : Tous les membres du conseil multidisciplinaire

EXPÉDITEUR : Madame Céleste Côté, présidente du comité exécutif du CM

DATE : Le 4 novembre 2020

OBJET : **Avis de disponibilité – Comité exécutif du conseil multidisciplinaire**

Nous tenons à vous informer que les activités du comité exécutif du conseil multidisciplinaire sont reprises depuis peu.

En effet, les membres du comité exécutif ont recommencé la tenue de leurs rencontres au mois de septembre 2020 et sont maintenant disponibles pour reprendre certains dossiers et mandats confiés.

Le comité exécutif du conseil multidisciplinaire (CECM) est une instance prévue par la loi qui est responsable envers le conseil d'administration de :

1. Constituer, chaque fois qu'il est requis, les comités de pairs nécessaires à l'appréciation et à l'amélioration de la qualité de la pratique professionnelle de l'ensemble de leurs membres dans tout centre exploité par l'établissement;
2. Faire des recommandations sur la distribution appropriée des soins et services dispensés par leurs membres, eu égard aux conditions locales d'exercice requises pour assurer des services de qualité dans tout centre exploité par l'établissement.

Si vous désirez faire une demande d'avis ou de recommandation au comité exécutif du conseil multidisciplinaire, nous vous invitons à remplir l'annexe C disponible sur la page intranet du CM intitulée [Procédure d'élaboration et de traitement d'une demande d'avis ou de recommandation au conseil multidisciplinaire](#).

Pour toute question ou autre information, n'hésitez pas à communiquer avec nous par courriel via l'adresse cecm.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca ou à visiter notre page intranet au <https://intranet.cisssmo.rtss.qc.ca/fr/page/notre-organisation/nos-comites-et-conseils-professionnels/conseil-multidisciplinaire>.

Nous vous remercions de votre attention.